L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 20 MARS 1885.

Spectacles, Bals, &c.

GRAND OPERA HOUSE,
Rue du Canal.

D. BIDWELL .... Directeur

Commençant DIMANCHE SOIR, 15 Mars—Matinées JEUDI et SAMEDI, à midi.

Engagement de

KATE CLAXTON
—ET—
CHARLES A. STEVENSON,

Assistés par la

Compagnie du Union Square Theatre de MM. SHOOK & COLLIER.

Dans le beau Drame Romantique de George Hoey, intitulé :

A CHILD OF THE STATE

Représenté avec de nouveaux décors et de riches costumes. Musique originale.

DIMANCHE, 22 MARS.

A CELEBRATED CASE.

14 mars—

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.
Rue St-Charles.

La seul Théâtre de la ville où se joue la Comédie.

Commençant DIMANCHE SOIR, 15 MARS, Matinées à midi Mercredi et Samedi.

L'Incomparable Comédienne,

FLORA MOORE,

Dans le grand succès,

A BUNCH OF KEYS,

Secondée par W. C. CROSBIE et un fort personnel.

MUSIQUE NOUVELLE ET ORIGINALE.
GRANDE VUE INTERIEURE DE L'HOTEL.
Elévateur, Ceintures Electriques, Eau Glacée etc.

Dimanche, 22 mars — ROLAND REED—"HUMBUG". 14mars—

THEATRE ST-CHARLES.

DEMANDE DU PUBLIC.

UNE AUTRE SEMAINE.

UN GRAND SUCCES.

Spécial — Commençant DIMANCHE, 15 mars

Positivement la dernière semaine. — Matinées Mardi et Samedi.

Le Drame romantic, pittoresque et à sensation.

CALLED BACK.

R. B. MANTELL, Dernières Soirées.
W. J. FERGUSON, Dernières Soirées.
C. P. FLOCKTON, Dernières Soirées.
JESSIE MILLWARD, Dernières Soirées.
DERNIÈRES SOIRÉES. De cette belle troupe.

DIMANCHE 22 mars—**Eben Plympton, dans Lyndwood.** 14 mars—

Une Dernière Chance.

Si vous n'avez pas encore souscrit au

New Orleans City Directory de 1885

Envoyez le montant de votre souscription immédiatement par carte postale. L'édition sera basée rigoureusement sur le chiffre des souscripteurs. Les personnes qui n'ont pas souscrit n'ont strictement que la chance d'obtenir un exemplaire qu'n'aura pas été payé par un souscripteur en défaut, s'il s'en trouve un qui se place dans ce cas.

PRIX **$6**
PRIX DE SOUSCRIPTION **$5**

Economisez donc $1 en vous assurant tout de suite un exemplaire.

ETRANGERS
DEMANDEZ
SOARD'S CITY MAP
DE LA NLLE-ORLEANS.

PRIX, 50 CTS (CARTE DE POCHE)

Soard's Guide Book and Street Guide,

PRIX, 50 CENTS.

A vendre par tous les marchands de journaux, les libraires, etc., et par

L. SOARD'S, Editeur,
5 Commercial Place, coin Camp.
1er janv—

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er mars 1885.

Andron Louise Madeleine, femme Ligier.	Konrad George
d'Angerot Alfred.	Ladevèze Téléphe
Belandard.	Lafon Marie
Besson Alphonse.	Ladrix Paul Bra.
Barbet Jacques.	Laillacar Jean
Bouche Jacques.	Larrieu Jean
Baltz Charles Auguste Louis.	Levil Auguste
	Léa François
Bernard Martin Frédéric	Lapuel Charles
Chambonnet Felix	Loubard Fidèle
Coulon Jacques	Mistrot Guillaume André
Cadinot François Elo	Morin Antoine et Denis
Chevalier Fernand Louis	Mondain Romain
Cassou Pierre	Mélis Daniel Joseph
Cazes Joseph	Oneille Jean
Castet Marie Anne femme Oneillé	Pétrès François
Castet Paul	Pradal Jean
Campagne Gustave	Prevet Mr et Mme.
Champale Pierre	Pene Mlle.
Combes Guillaume	Pene Jean
Catherine Valentine	Pene Dominique
Dir. et Adm de Dowes Land & Lumber Co	Pene Mme femme hoquevert
	Planus Francis
Dessommes	Roquevert Louis
Despas Jean Marie	Rugelin Antoine
Dumas Mme Vve Noël née Fuliet	Richard Randolph
Dubos Charles Joseph	Ratter Paul
Ducos Antoine Octave Jules	Striffling Michel
Duquesnel Pierre Benjamin	Saillant Joseph
Escot J Joseph Léon dit Lenoir	Tessern Paulin Eléazar
Guillaume Pierre Eugène	Thevenon Mme Vve.
Gordin C A	Thomas Narcisse
Jaumart Albert Henri Fernand	Touchard Frédéric
	Turgue Victor Jean Baptiste
	Verges Jean Marie
	Verges Pierre

Le Consul général chargé du Consulat
Vicomte PAUL D'ABZAC.

Médaille d'or Paris 1878 — Diplôme d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour le tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.

12nov—

Dr. J. B. Perez

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 35 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des **ORGANES GENITO-URINAIRES** et des maux provenant soit des **NERFS**, soit d'une **DEBILITE PHYSIQUE**, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une **NATURE PRIVEE**, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.

mars 24 1a

Le plus grand medium-guérisseur du siècle—Madame Nelson, rue St. Joseph, 203, entre Carondelet et St-Charles, le plus grand médium du siècle, est prête à donner des informations relativement aux secrets du passé et du présent, et à enseigner à réussir en quoi que ce soit dans l'avenir. Elle communique sur tout sujet avec les parents morts. Elle a opéré les cures les plus merveilleuses là où la science de médecins éminents est restée impuissante. Consultations tous les jours de 9 heures A. M. à 9 P. M., $1 et $2. Elle a des remèdes infaillibles qui ramènent les amoureux en froid. Toute lettre demandant une consultation doit renfermer $1. Les personnes ne parlant pas l'anglais doivent se faire accompagner d'un interprète.

6nov—1an

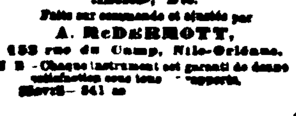

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoire pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

153 rue du Camp, Nile-Orléans.

N B—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous rapports.

3nov81—341 ss

Spectacles, Bals, &c.

GRUNEWALD OPERA HOUSE

Les trois dernières soirées de

Dickson's "Sketch Club",

Dans le grand spectacle à programme double.

EDITHA'S BURGLAR,

Bijou dramatique en un acte et la plus amusante de toutes les comédies irlandaises.

Muldoon's Picnic.

Voir Muldoon et Mulcahy sur des patins—Jerry, le singe savant—Le fameux "Three-Handed Reel."

MATINÉE, SAMEDI, A MIDI.

Prix populaires:

Sièges réservés à vendre au bureau de location de l'Opéra House; au magasin de musique de Grunewald, 127 Canal, et à News Stand de l'Hôtel St. Charles. 20mars—

Grand Rendez-vous des Familles.

Musée et Théâtre Colossal de Robinson à Dix Sous.

Rue du Canal, près St-Charles.

DANS LE MUSÉE:

Le Thaumascope Electro-Musical du Prof. R. A. Steudell; Hercules, l'Homme-Vapeur; Mons. Léon, l'Homme Fort; l'Heureuse Famille en Cage; Frank de Barge, l'Homme Tatoué; l'Orchestre de Dames Viennoises de Mme Kempa; Lizzie Sturgeon, au Pied Merveilleux; la Femme à Barbe; THESPIA, l'Horloge Apostolique; Prof. Angel; les Oiseaux Savants; et autres phénomènes dont l'énumération serait trop longue.

DANS LE THÉÂTRE.

Elsie de Rock, Vocaliste; Allen et West, Pair Musical; J. H. Symonds, comique; le Grand Kissel, Idaletta et Wallace, Homme Poisson et Reine de l'Eau; Allen J. West, Artiste Musical; Ventriloques et Artistes en tous genres; Louis St. Clare, Vocaliste à double voix et autres.

10c. Ouvert de 10 a. m. à 10 p. m. Entrée pour le tout—**Dix Sous.** **10c.**

19mars—

Vis-à-vis l'entrée de l'Exposition rue Magazine.

BATAILLE DE SEDAN

Le grand Panorama, représentant la plus terrible des batailles modernes et où l'on voit toutes les armées françaises et allemandes engagées, sont ouvert au public de 9 h du matin à 11 h du soir.

Entrée:
Adultes 50c
Enfants 25c

Lumières électriques la nuit

B. NEU .... DIRECTEUR.
21 janv—

THEATRE EN FER DE FARANTA
Coin Bourbon et Orléans.

Positivement la dernière semaine, commençant **LUNDI, 16 MARS,**

Des plus grands artistes à sensation d'Amérique.

S. J. Wheeler et May Olive

Dans le drame à sensation

THE OUTLAW PRINCE.

Avec les célèbres chiens savants, FRED AND TURK.

Et le cheval dressé, FRANK.

Matinées le mercredi, le samedi et le dimanche
Prix d'entrée .... 10 cents.
17 mars—

PETITES ANNONCES.

DEMANDES

Un Français actif et intelligent demande un emploi pour les machines à faire la chaussure ou pour la forge, et au besoin, la culture. Ecrire à Alexandre, bureau du journal. 20mars—1f

On demande—Un homme ou une famille pour travailler à la part sur une ferme à riz d'environ 160 arpents, faisant face au fleuve, vis-à-vis le terrain de l'Exposition. Il y a sur la ferme un syphon d'un pied de diamètre pour arroser la rizière. S'adresser au No. 7 North Street, Place Lafayette, de midi à 2 heures. 15 mars—

Un jeune homme désire de l'emploi, il préférerait une maison de coton; huit années d'expérience en Allemagne, Liverpool et Londres. Salaire très modéré. Ecrire à "Espérance", bureau du journal. 14mars—6f

A VENDRE

A vendre—Cette propriété de valeur et bien située, No 160 rue Bourbon, coin Ste-Anne, convenable à tous genres d'affaires, conditions faciles. Louis, R. Perret, 38 Passage de la Bourse. 18 jan—

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille. 23 avril

A LOUER

A louer—Meublée ou non, la maison rue Esplanade, No 122. S'adresser sur les lieux. 10 mars—1m.

Nouveautés d'automne et d'Hiver
—CHEZ—
GODCHAUX
MAGASIN DE
LINGE
CONFECTIONNE
—ET—
d'Articles de Toilette
81, 83 et 85 rue du Canal.

SAMEDI 25 OCTOBRE 1884.

Nous ferons l'ouverture de

Nos nouveautés
EN
Habillements pour
Hommes
Jeunes Gens et Enfants
A
DES PRIX TRES MODIQUES.

Des échantillons, ainsi que des blancs pour mesures seront envoyés frais ancun à tous ceux qui les demanderont. 17 oct—84

LOUIS BEZAUDUN,
Restaurant de la Louisiane,
(Cuisine française—Chef cuisinier, Louis Bezaudun).

107 RUE DOUANE,
Près Royale .... Nile-Orléans.

Salons privés. Chambres confortables et élégamment meublées pour voyageurs.

C'est le même restaurant qui était auparavant au No 113. Il est, aujourd'hui, immensément agrandi, dans une des plus belles salles de la ville, où les habitués et le public trouveront non seulement une table supérieure et les meilleurs vins, mais encore des appartements, des chambres et des salons au-dessus de tout éloge.

Téléphone dans le bureau.

11 déc—6m

Fabrique de corniches Crescent City.
(Crescent City Cornice Works.)
BACKUS & BRISBIN,

Corniches et dessus de fenêtre en fer galvanisé. Chassis pour toitures, brevet de Hayes, sky-light 247 à 251 rue Magazine.

19 sept—1an .... NILE-ORLÉANS

INSTITUTION OURTO.
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Ourto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que broderie en laine, en soutache, etc sont offerts aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand après l'institut 17 sept

Compagnie d'Assurances du Croissant.
(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849. —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT $600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie

W. R. LYMAN .... Président
CHAS. H. DOLSEN .... Vice-Président
CHAS. E. RICE .... Secrétaire

Directeurs:

Samuel H. Kennedy,	Paul E. Mortimer
Victor Meyer,	Joseph Bowling
W. B. Conger,	S. Hernsheim
George W. Sentell,	Edward Salle
Alf. Moulton,	J. J. Reiss,
Charles Newman,	Louis Pradon,
U. Marinoni,	Harry L. Flass
Lucien Delery,	A. H. Steward,
Charles H. Dolsen,	Sigmund Katz,
Reuben G. Bush	H. D. Wallace,
John Calder,	R. F. W. Bachman
S. O. Coulon,	Wm Garig,
W. A. Phelps,	John D. Fisher,
M. Gillis,	A. Rosenfeld,
Wm R. Lyman,	C. E. David,

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas
15 jui 1 an, v et s

LEON OUEYROUZE.
GROCERY EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
7 RUE DECATUR,
—1a .... Nle-Orléans

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE D.

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans, Lne.,

MARDI, 14 AVRIL 1885.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.

GROS LOT
$75.000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M., —A— L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000,	soit	$75,000
1 Lot de	25,000,		25,000
1 Lot de	10,000,		10,000
2 Lots de	6,000,		12,000
5 Lots de	2,000,		10,000
10 Lots de	1,000,		10,000
20 Lots de	500,		10,000
100 Lots de	200,		20,000
300 Lots de	100,		30,000
500 Lots de	50,		25,000
1,000 Lots de	25,		25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit $6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit 4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit 2,250

1,967 Lots se montant à $265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J A Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire clairement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adressez à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à **New Orleans National Bank, New Orleans, La.**

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Andrew Price vs Mateo ou Mathew ou Mathier Ashland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6032—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville MARDI, 21 avril 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Douane, Tréme et Bienville, formant une partie des lots de terre désignés par les numéros cinq, seize, dix-sept et dix-huit sur un plan fait par J. Communy ancienne meut voyer, de la première municipalité, en date du 10 décembre 1842 et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire, en cette ville.

Le dit lot est composé de la partie du fond des lots numéros seize, dix-sept et dix huit, et mesurant, au pied anglais, vingt-trois pieds de face à la rue Franklin et s'étendant dans la profondeur, entre lignes parallèles, de quatre-vingts pieds cinq lignes.

Etant la même propriété que Mathew Ashland a acquise de Charles Lafitte, de la Nouvelle-Orléans, agent, avocat muni de pouvoirs de Mlle Marie Delphine Barbet, de Paris, France, et de Latour Arthur Marie Emile de Saint-Pierre, aussi de Paris, France, par acte pardevant, Nicholas Brown Trist, un notaire, pour la paroisse d'Orléans, le 22 mars 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 mars—20,27,—avril 4,10,21

ANNONCE JUDICIAIRE

Ventes importantes par le Shérif Civil de 229,798 livres, plus ou moins, de rognures de fer.

Warren Stow vs. Peter Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 12,770.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le LUNDI, 23 Mars 1885, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° 40 balles de rognures de fer pesant 65,603 livres moins la tare, 400 livres,—65,203 livres net, aux Presses de Coton Pelican et Amelias, rue Tchoupitoulas, entre les rues Ste-Marie et St-André, et rue Tchoupitoulas, entre Félicité Road et St. Mary.

2° 14 balles de rognures de fer pesant 21,160 livres, moins la tare 140 livres 21,020 livres net, aux Presses de Coton Virginia et Mississippi, rue Tchoupitoulas, entre Richard et Market et rue Tchoupitoulas, entre Richard, Market et Religieuse.

3° 10 balles de rognures de fer, 16,685 livres, sur la banquette de la Presse à Coton Penn, rue Tchoupitoulas, coin Terpsichore.

4° 16 balles de rognures de fer pesant 27,060 livres, moins la tare, 160 livres—26,900 livres net, sur la banquette de la Presse à Coton Fire Proof, rue South Front, coin Robin.

La dite vente sera commencée par les objets premièrement décrits, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux où se trouvent les dits objets et doit être continuée sur les lieux deuxièmement décrits où les objets se trouvent et aussi doit être continuée sur les lieux troisièmement décrits où les objets se trouvent et finiront sur les lieux quatrièmement décrits, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, ladite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur, pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant un billet avec sécurité bonne et solvable portant intérêt à raison de huit pour cent par an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur déduira du prix de son adjudication et paiera comptant le montant des frais d'impressions, honoraires du shérif, du greffier, etc. se montant à environ deux cents ($200) piastres.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 mars—17 21 22

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Ed. Anderhalt vs Jos. White.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 8077—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Maison de Cour, coin Avenue de la Louisiane et Magazine, dans le Sixième District de cette ville le SAMEDI, 28 Mars 1885, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur dans cette affaire au droit d'occuper et au bail d'un morceau de terre, rue Pleasant, près Annonciation, et loué au plaignant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK CARAMBAT,
17 mars—17 22,28 .... Constable.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Henry Cassidy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 12,745—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. C. Miller, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20 mars—20 24 29

Succession de Robt. L. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 13 680—Division E—Attendu que James S. Lauphier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robt L. Moore décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
11mars—11 15 20 .... Greffier

Succession de Augustine Burke.

COUR CIVIL DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5,773—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas Gilmore exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14mars—18 24 29

Succession de Henry Hartmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 13,367—Division A. Attendu que Mme Vve Anna Haag Hartmann a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Hartman décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
15 mars—15 19 24 .... Greffier.

Succession de Samuel Kaiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 13,716—Division B—Attendu que Mme veuve Mary Kaiser a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Samuel Kaiser, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. G. McGEEHAN, Greffier.
14 mars—14 18 22

Succession de John McGrath.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 13 078—Division A—Attendu que Mme Veuve Ann McGrath a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John McGrath, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14mars—14 18 22

Succession de Mme Theresa Voelkel (née Herman.)

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 13,750—Division D.—Attendu que Mme Magdeleine Voelkel, femme de Charles W. F. Roser, a pétitionné à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Theresa Voeikel (née Herman), décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour:
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17 mars—17,21,26

Wm. Heyl vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 11,746—Division "C"—Avis est par le présent donné aux créanciers de William Heyl et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par William Heyl, syndic, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
12mars—12, 17, 21.

Succession de Charles Charbonnet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,510—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Dorson L. Charbonnet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
13mars—13 17 23 .... Greffier.

Louis Sherman vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 11,260—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de Louis Sherman et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Wm. Speckerman, syndic, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
13mars—13 17 23

Succession de Joseph Warth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 14,004—Division A—Attendu que Mme Victoria Warth, femme divorcée de Frank Werling, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Warth, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
13mars—13 17 21 .... Greffier.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Mrs Honora O'Connell vs Joseph O'Connell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 11,898—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 31 mars 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet Walk, St. Louis, Miro et Tonti et désigné par le numéro neuf sur un plan dressé par A. Persac, architecte, en date du 18 décembre 1868, conformément au dit plan; ledit lot mesure vingt pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de quatre vingt pieds quatre pouces et une ligne sur le côté qui le divise du lot numéro huit et quatre vingt trois pieds un pouce sur la ligne qui le divise du numéro sept.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

2° Aussi un autre lot de terre situé dans le même District et même îlet et touche audit lot ci-dessus décrit et désigné par le numéro huit et mesure vingt-sept pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de quatre-vingt-cinq pieds cinq pouces. Ensemble avec tous les droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 fév—27, mars 6,13 20,27,31.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civile de Chapeaux, Malles, Ombrelles, Cannes, installations de magasin, vitrines, etc.—Un lot de comptes à recevoir.—Privilège du bail.

William Ardill vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 13,763—En vertu d'un ordre de vente en date du 17 mars 1885, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux et après désignés, LUNDI, 30 mars 1885, à 10:30 heures a. m., des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Tout le contenu, installations, etc. du magasin situé au coin des rues St. Louis et Royale, dans le Deuxième District de cette ville et contenant un grand et bel assortiment de chapeaux de paille, casquettes, ombrelles, cannes, articles de toilette pour messieurs, malles et valises ainsi que les installations et vitrines qui s'y trouvent, le tout conformément à un inventaire.

2° Un lot de comptes à recevoir et comptes ouverts conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

3° Ainsi que le privilège du bail du dit local pour le terme non expiré. Pour plus amples informations au sujet du dit bail, on peut les obtenir à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19mars—19 25 28 29 30

Wm. H. McLellan versus Warren Ewen Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 13,129. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Natchez Alley et la rue Gravier, dans le Premier district de cette ville, SAMEDI 11 avril 1885 à midi, des propriétés ci après décrites, savoir:

1° Treize certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies privilèges, servitudes avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues New Levee Front Erato et Thalie. Les dits lots sont désignés et décrites comme suit, à savoir: Cinq lots sont désignés par les numéros trois six, vingt cinq, vingt six et trente deux, sur un plan dressé par T. S. Bredier, ingénieur civil, en date du 1er mars 1837 et déposé en l'étude de Wm G. Lewis, anciennement notaire. Le lot numéro trois mesure vingt quatre pieds de face à la rue Front sur une profondeur de cent six pieds entre lignes parallèles. Le dit lot a été acquis par le plaignant dans cette affaire de Webster Long et William Lahman par acte passé pardevant Wm J. Castell, notaire, le 15eme jour d'août 1870, enregistré au bureau de transfert livre 98, folio 399. Le lot numéro six mesure vingt six pieds six pouces de face à la rue Front sur une profondeur de cent cinquante trois pieds six pouces, le dit lot a été acquis par le plaignant dans cette affaire de la succession de James Hewitt par acte passé pardevant T O Stark anciennement notaire le 23 juin 1869 enregistré au bureau de transfert livre 96, folio 203. Le lot vingt cinq mesure vingt six pieds six pouces de face à la rue Nouvelle Levée sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante trois pieds six pouces. Le lot vingt six mesure vingt quatre pieds de face à la rue Nouvelle Levée sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinq pieds, plus ou moins. Le lot vingt deux mesure vingt quatre pieds de face à la rue Erato sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

Six lots sont désignés par les numéros quatre vingt sept, vingt huit, vingt neuf vingt trois et vingt-quatre, sur un plan de C A Hedin voyer, en date du 26 avril 1850, et déposé en l'étude de James Graham, anciennement notaire, comme plan No 134. Le lot numéro quatre mesure vingt-quatre pieds de face à la rue Front sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinq pieds.

Le lot numéro vingt sept mesure vingt quatre pieds de face à la rue Nouvelle Levée sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles plus ou moins. Les lots vingt huit et vingt neuf se touchent et se suivent chacun vingt quatre pieds de face à la rue Nouvelle Levée sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles, plus ou moins. Les dits lots quatre vingt sept, vingt huit, vingt neuf, vingt six et trente deux, ont été acquis conjointement par le plaignant dans cette affaire, et John H Nicholson, composant la raison sociale Nicholson & Co. Les dits lots quatre, vingt sept vingt huit et vingt neuf de la succession de James Erwin par acte passé pardevant James Graham anciennement notaire le 21 janvier 1859 et les dits lots vingt-cinq, vingt six et trente deux de James Robb, par acte passé pardevant W H Peters anciennement notaire, le 4 août 1859, et le dit plaignant dans l'affaire a acquis la part et l'intérêt du dit associé par achat du dit John H. Nicholson pardevant Wm J. Castell, notaire, le 24 décembre 1869, enregistré au bureau de transferts, livre 96 folios 448 et 449.

Les lots vingt trois et vingt quatre se touchent et mesurent chacun vingt quatre pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales parallèles. Les dits lots ont été acquis par le plaignant dans cette affaire de la succession de John Armstrong par acte passé pardevant A. Ducatel notaire le 27 mai 1873, enregistré au bureau de transfer livre 105 folio 797.

Un autre lot désigné par le numéro cinq sur un plan dressé par L. Reizenstein voyer, en date du 5 février 1866 et déposé en l'étude de Edouard Barnett anciennement notaire, et mesure vingt quatre pieds de face à la rue Front sur une profondeur de cent six pieds, entre lignes parallèles, lequel lot a été acquis par le plaignant dans cette affaire de J. A. Volckmann par acte passé pardevant W J Castell notaire le 18 février 1870, enregistré au bureau du transfert livre 96 folio 105.

Un autre lot est désigné par le numéro trente et un, sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer de ville, en date du 14 octobre 1859 et annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 14 mars 1870 et mesure vingt quatre pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Lequel dit lot a été acquis par le dit plaignant dans cette affaire de Mme Sarah M. Hudson par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire le 14 mars 1870 enregistré au bureau de transfert, livre 90, folio 524.

2° Tous les droits, titres et intérêts quelconques, quels qu'ils soient de Wm H. McLellan, plaignant en cette affaire et vendus au défendeur par le dit plaignant d'après un acte pardevant John Benderuagel, notaire le 30 janvier 1881 à un certain terrain situé dans le même îlet désigné par le numéro Trente lequel lot mesure vingt quatre pieds de face à la rue Nouvelle Levée sur une profondeur et façade entre lignes parallèles à la rue Erato, de cent cinq pieds, ensemble avec les droits voies et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte. L'intention du plaignant étant de donner une quittance complète au dit lot, lequel dit lot a été acquis par le dit plaignant par achat du dit John H. Nichol son, d'après le susdit acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 24 décembre 1869 le même avant été eu la possession des dits Nicholson & Co. et du dit plaignant environ vingt-cinq ans; toutes les propriétés ci-dessus décrites ont été acquises par le défendeur par achat du plaignant dans cette affaire, d'après un acte passé pardevant John Benderuagel, notaire le 30 janvier 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Pour un montant au comptant suffisant pour payer les billets maintenant dus au plaignant à savoir un billet pour la somme de Trois Mille Six Cents Piastres ($3600) avec 7 0/0 d'intérêt par an du 26 janvier 1885, et le billet coupon représentant l'intérêt pour la somme de Cinq Cent Quatre Piastres ($504) avec sept pour cent d'intérêt à partir du jour de l'échéance du billet, à savoir: du 26 janvier 1885 au jour de la vente, avec 5 0/0 sur le montant total pour honoraires d'avocat, $6 50 frais de copies d'actes, 50 cts pour certificat et frais de procès et les taxes d'Etat et de ville exigibles sur la dite propriété.

2° L'acquéreur devra assumer le paiement des trois billets suivants, de $3,600 chacun, en date du 26 janvier 1884 et payable à deux, trois et quatre ans de leur date et portant 7 0/0 d'intérêt par an de leurs maturités respectives de même assumera le paiement des billets coupons représentant l'intérêt à raison de 7 0/0 à savoir:

2 Billets Coupons de $378 chacun datés du 26 janvier 1884 et dus respectivement à 18 et 24 mois de leur date.

2 Billets Coupons de $252 chacun datés du 26 janvier 1884, dus respectivement à 30 et 36 mois de leur date.

2 Billets Coupons de $126 chacun, datés du 26 janvier 1884, dus respectivement à 42 et 48 mois de leur date.

Les dits billets coupons portant intérêt à raison de 7 0/0 par an à leurs échéances respectives jusqu'à parfait paiement.

L'acquéreur devant également assumer toutes les obligations de l'acte ici enregistré.

3° Et le reste du prix de l'adjudication, s'il en est, comptant sur les lieux. Et dans le cas où la propriété vendue ne rapporterait pas un montant suffisant pour couvrir le montant dû au comptant, de même que le montant des billets ci-dessus décrits à assumer l'acquéreur devra alors payer au comptant les honoraires d'avocat, $6 50 frais de copies d'actes, 50 cents pour certificat et frais de procès, de même que les taxes de ville et d'Etat, exigibles sur ladite propriété, et le reste du prix d'adjudication devra être divisé au pro rata entre le billet et coupon de billet maintenant dus, et les différents billets et coupons de billets décrits en second lieu; le montant au pro rata accru au billet et coupon de billet, maintenant dus, seront payés au comptant, et les montants au pro rata accrus aux différents billets et coupons de billets décrits en second lieu, devront être payés par l'acquéreur.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10mars—10 17 24 31 av7 11

LA CREOLINE,
—OU—
La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALZ,
24 et 26 rue Conti,
Seul propriétaire fabricant

GEORGES SOULIE,
SCULPTEUR-DECORATEUR.

Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O.

OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc. soit en papier maché (carton-pierre) plâtre.

Atelier, rue Coliseé, entre Valmont et Léontine. Office, Exchange Alley, No 33, de 9 heure à 10 heures. 4mars—1an

---

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR HY. STERN & CO., encanteur—Il sera vendu aujourd'hui, **Vendredi, 20 mars,** à 11 heures A. M., dans leurs salle d'encan, No 35 rue de Chartres—

Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente.

PAR JAS P. GUINAULT.

Fabrique de cigares à l'encan.

Vente positive.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.—LUNDI, 23 mars 1885, il sera vendu, à 11 heures du matin, rue Franklin, entre les rues Canal et Gasquet—

La fabrique de cigares, avec tout le matériel nécessaire à l'exploitation de l'établissement; le tout étant en parfait état.

Aussi—Environ 5000 livres de tabac en feuilles—Havane, Connecticut et Kentucky.

Le tout sera vendu en bloc ou en détail. Les personnes désirant examiner l'établissement pourront s'adresser sur les lieux journellement, de midi à 1 heure de l'après midi.

Conditions—Comptant sur les lieux.
18 mars—

Succession de Gustave Querè.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 15,527.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse.—VENDREDI, 20 mars 1885, il sera vendu à 11 heures du matin, à mon magasin d'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 17 mars 1885—

Un lot de meubles meublant, un lot d'argenterie, une montre en or, un lot de linge de corps, un fusil de chasse, un chien de chasse, un lot d'outils pour maçons etc.

Conditions—Comptant. .... 18 mars—3f

PAR D. E. MORPHY.

Vermouth, Vin Rouge, Merise, Vin de Porto, Vinaigre, Ustensils de Distillateur, consistant en cuves, Machines à boucher, Bouchons, Capsules pour Bouteilles.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu VENDREDI, 20 mars 1885, à midi, au magasin No 24 rue Orléans, entre Royale et Bourbon, pour cause de retrait des affaires—

40 barils	Vermouth	
15	"	Vin rouge.
21	"	Vinaigre.

Aussi:

Ustensils de distillateur, consistant en cuves, machines à boucher. Bouchons. Capsules pour bouteilles, etc.

Conditions—Comptant. .... 19 mars—2f

PAR O. VALETON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Fente de Syndic.

Deux chevaux.

Denegre et Chalaron contre leurs créanciers.

PAR O. VALETON, encanteur—LUNDI 23 mars à midi il sera vendu à l'enchère publique aux écuries de MM. Marx Levy & Bro. rue Baronne, entre Poydras et Lafayette, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, date du 10 mars 1885 dans l'affaire de Denegre et Chalaron contre leurs créanciers, No 13 140 du docket

Une belle jument grise.
Un joli cheval Bay.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. .... 12 mars—13 17 20 23

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage en bois à deux corps de logis, rue Broad, entre Canal et Gasquet.

Terrains de valeur pour bâtir Rues Canal, Douane, Rendon et Lopez.

Cinq îlets de terre Rue Bonville, entre Rocheblave et Dorgenois.

Succession de Mme Rebecca F. Boyle.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C—No 1250

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 18 avril 1885, à midi à la Bourse d'Encan St Charles en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 25 février 1885 il sera vendu à l'encan:—

1 Un certain terrain dans l'îlet borné par les rues Broad, Canal, Gasquet et Dorgenois mesurant 32 pieds 8 pouces de face à la rue Broad sur une profondeur de 161 pieds 3 pouces entre la ligne du haut au lot No 9 et 149 pieds 3 pouces sur la ligne touchant au lot No 11. Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage à deux corps de logis, cuves, dépendances etc.

2 DOUZE MORCEAUX DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Rendon et Lopez désignés par les Nos 2 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 et 24

Le lot No 2 mesure 30 pieds 6 pouces de face à la rue du Canal ayant une profondeur entre lignes parallèles de 160 pieds 1 pouce 3 lignes touchant au lot No 1 qui forme le coin des rues Canal et Lopez

Le lot No 12 mesure 34 pieds 5 pouces de face à la rue Rendon sur une profondeur sur la ligne latérale attenant au lot No 11 de 135 pieds 5 pouces 4 lignes et sur la ligne attenant au lot No 13 de 108 pieds 1 pouce 5 lignes et demie et mesurant dans le fond correspondant avec la profondeur des dites lignes de 43 pieds 11 pouces 5 lignes.

Le lot No 13 mesure 30 pieds de face à la rue Rendon sur une profondeur de 123 pieds 6 lignes entre lignes parallèles.

Le lot No 14 formant le coin des rues Rendon et Douane mesure 31 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue de la Douane sur une profondeur et façade à la rue Rendon de 100 pieds 6 pouces.

Les lots Nos 15 16 17 18 20 et 21 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue de la Douane sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds 6 pouces.

Les lots Nos 18 et 19 mesurent chacun 31 pieds de face à la rue de la Douane sur une profondeur entre lignes parallèles de 123 pieds 6 lignes

Le lot No 24 mesure 30 pieds de face à la rue Lopez sur une profondeur entre lignes parallèles de 123 pieds 6 lignes

3 CINQ ILOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Douane, Rocheblave, Bienville et Dorgenois désignés par les Nos 19 20 21 22 et 23 mesurant chacun 31 pieds 3 pouces de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 134 pieds 10 pouces 6 lignes d'après un croquis annexé à un acte passé par devant A. Barnett notaire le 22 juin 1871

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un crédit de un et deux ans, en billets garantis par hypothèque et le privilège du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur. L'acquéreur devra payer 5 pour cent d'honoraires d'avocat et accepter toutes les clauses de garanties ordinaires assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1885 en sus du montant de l'adjudication et payer dix pour cent de ce même montant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Samuel Flower notaire.

17 mars—17,21,28—avril 4,11 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur améliorée à Alger.

Succession de Charles Pilman.

No. 13 559.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul encanteur—Bureaux, 5 rue Carondelet—SAMEDI 18 Avril 1885 à midi à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Wm. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 16 mars 1885, il sera vendu à l'encan, un certain terrain ou portion de terre de forme triangulaire étant dans le faubourg Deverges, en cette paroisse, rive droite du fleuve Mississippi, comprise entre les rues Dulmarche et Madison, la ligne de Burg Mossy. Le quel dit morceau de terre est désigné comme lot No. 38, et mesure deux cent vingt trois pieds 0 pouces et 2 lignes de face à la rue Madison sur cent vingt quatre pieds 7 pouces à la rue Dulmarche, sur trois cent cinquante cinq pieds dix pouces et 8 lignes sur la ligne de division de Burg Mossy; les améliorations comprennent une résidence en bois à un étage, etc., avec orangers et arbres divers.

Pour plus amples informations, voir les plans à la Bourse.

Conditions, comptant. Les taxes dues et exigibles en 1885 devant être assumées par l'acquéreur.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Robt. J. Ker, notaire.

17 mars—17 21 28 avril 4 11 18.

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Gidière Day & Co. } No 13,506
vs.
Leurs Créanciers. } Division —

ORDRE DE COUR. La Cour considérant la pétition et documents annexés et les tableaux ci-joints, et les affidavits accompagnant la même, et la Cour étant satisfaite que les débiteurs pétitionnaires ont cessé avec toutes les formalités requises par la loi, la cession des biens de la dite raison sociale de Gidière, Day & Co, et de John J. Gidière, Robert S. Day, Henry Baldwin, et John M. Baldwin, les membres individuels de la dite raison sociale, est par le présent acceptée au bénéfice de leurs créanciers, et qu'une réunion des créanciers de la dite raison sociale des pétitionnaires, ait lieu et soit convoquée et ait lieu le 23me jour de mars 1885, pardevant Nicholas B. Trist, Esq., notaire, à 11 heures a. m., pour élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes ainsi que les biens des dits insolvables soient suspendues.

Il est de plus ordonné que la dite réunion des créanciers soit autorisée à fixer les termes de la vente de la propriété, droits, crédits et effets des débiteurs, et déterminer si un syndic nommé par eux doit donner une sécurité.

Il est de plus ordonné que Henry Renshaw Jr, Esq., avocat, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 19 février 1885.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
20fév—4f.

E. Pilsbury's Sons vs. leurs Créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 10,644—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de E. Pilsbury's sons et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John W. Black, syndic, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la Cour:
W. J. McGEEHAN, Greffier.
12 mars—12 17,21

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE DE VILLE,

No 176 rue St Charles, entre Girod et Julia.

Près des résidences de MM. Spofford, Kohn, Twitchell et Davidson.

Vente pour du comptant.

Dans l'affaire de H. F. Bridewell & Co. vs leurs Créanciers.—H. F. Bridewell & Co., Henry F. Bridewell et George Moorman, individuellement.

No 12,557—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey encanteur, bureau: No 17 rue Carondelet—SAMEDI 21 mars 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable Henry L. Lazarus, juge de la dite Cour Civile de District, rendu dans l'affaire ci dessus le 10 février 1885 il sera vendu à l'encan la propriété de valeur ci-après décrite à savoir

La résidence en brique à deux étages et demi No 176 rue St-Charles, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, St Mary ou Church, Girod et Julia. Le lot est désigné comme lot No 10 et mesure au pieds américain 27 pieds de face à la rue St-Charles sur une profondeur de 119 pieds 2 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles, s'étendant à la façade de la rue St-Mary, la résidence est retirée de la rue, a de vastes galeries avec colonnes, corridors spacieux, salon et salle à manger et il y a 10 ou 12 chambres à coucher. Elle est située dans un centre très social, à quelques îlets des affaires, près la place Lafayette, à proximité de quatre lignes de chemin de fer, offre une occasion rare pour un bon et splendide pour un marchand ou un profession nel.

Conditions de la vente: L'acquéreur assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles cette année, et un dépôt de 10 pour cent en comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant R. P. Upton, notaire.

15 fév—15 21 28 mars 7 14 15 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Carré d'îlet désirable

Divisé en 20 terrains.

Sites excellents pour y bâtir rue Upper Magazine.

Succession de B. J. West décédé.

Interdiction de B. J. West jne.—Nos. 7830 et 11 186.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

A un crédit de 3 ans et à 6 pour cent d'intérêt seulement.

Vente par terrain. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 18 avril 1885, à midi à la Bourse d'encan de l'Arcade rue Magazine entre Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville en vertu de deux ordres de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, l'un de l'hon. H. L. Lazarus, juge de la Division E, date du 26 novembre 1884 dans l'affaire de la succession de B. J. West N. 7 830 et l'autre par l'hon. A. L. Tissot, juge de la Division A, en date aussi du 26 novembre 1884 dans l'affaire de Benjamin J. West jr interdit N. 11 186 à l'enchère publique, il sera vendu

Un carré d'îlet de valeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville carré d'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Soniat et Dufossat, subdivisé en 20 terrains et mesurant comme suit

Les terrains de 1 à 8 inclusivement contigus les uns aux autres environ trente un (31) pieds trois (3) pouces chacun de façade rue Magazine sur une profondeur de cent trente (130) pieds Le terrain No 1 formant l'angle des rues Magazine et Soniat, et le terrain No 8 celui des rues Magazine et Dufossat.

Les terrains de 11 à 18 inclusivement contigus les uns aux autres environ trente un (31) pieds trois (3) pouces de façade chacun rue Constance sur une profondeur de cent trente (130) pieds.

Le terrain No 11 forme le coin des rues Constance et Dufossat, le terrain No 18 celui des rues Constance et Soniat.

Les terrains Nos 9 10 19 et 20 sont des terrains dits key lots et se joignent aux terrains ci dessus décrits à l'arrière. Les Nos 9 et 10 mesurent chacun environ trente (30) pieds cinq (5) pouces deux (2) lignes de façade rue Dufossat sur cent vingt-cinq (125) de profondeur et les Nos 19 et 20 mesurent chacun environ trente (30) pieds cinq (5) pouces et deux (2) lignes de façade rue Soniat sur une profondeur de cent vingt-cinq (125) pieds. Le tout plus ou moins et entre lignes parallèles à mesure américaine d'après un plan visible au bureau de la vente

Ce carré d'îlet de choix subdivisé en 20 grands terrains ... à bâtir, ... des personnes ... pour le placement de leur argent sur le passage de deux lignes de chemins de fer à prix de transport modique à proximité d'écoles des marchés etc.

Conditions—Un quart ou plus comptant à l'option des acquéreurs et le reste à 1 2 et 3 ans avec un intérêt courant de 6 pour cent seulement ... en billets ... clauses de sécurité ... honoraires d'avocat 10 pour cent payables comptant sur les lieux au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Theo Guyol notaire aux frais des acquéreurs, comprenant les taxes dues et exigibles en 1885.

15mars—15 22 29 ... 5 12 18 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmante résidence cottage,

A l'encoignure ... Esplanade et Dupré.

Terrain 80x250 pieds à peu près.

Succession de Bertha E. Barringer, décédée

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 13,394—A l'Encan

PAR W. I. HODGSON, encanteur Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 11 avril 1885 à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine entre Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division ... en date du 5 mars 1885 pour le compte de la succession de Bertha E. Barringer décédée. Dossier No 13,394 à l'encan il sera vendu:

Un certain îlet de terre triangulaire ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville étant l'îlet borné par les rues Esplanade, Dupré et Washington, mesurant 80 pieds 1 pouce de face à la rue Dupré 239 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Esplanade et 252 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Washington le tout plus ou moins au pied américain.

Les améliorations comprennent un cottage en bois bien bâti sur des fondations ... couvert en ardoises avec ... corridor de cote avec galerie à 4 chambres ... chambre à laver ... grande cour et jardin ... arbres fruitiers ... occupée par George Pattison avec bail ... $25 par mois ...

Termes—Conditions—Un tiers comptant le reste à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente et toutes les clauses usuelles de garantie, comportant hypothèque, spéciale, assurance et honoraires d'avocat 10 pour cent au comptant sur les lieux et l'acquéreur assumera les taxes de 1885 en addition de son adjudication.

Acte de vente pardevant Abel Dreyfous notaire aux frais de l'acquéreur.

11mars—11 15 22 29 avril 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chantier de charbon de choix —AVEC—

Résidence-Cottage, à deux corps de logis.

Ecuries, Cheval de Buggy, Bureau, Hangars, Balances, etc., ensemble avec cinq terrains.

Faisant face à trois rues.

Coin des rues Peters et Port.

Dans l'affaire de

Villeré & Hebrard vs. Leurs Créanciers

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No. 13 082 au dossier

A l'Encan .... Au Comptant

PAR W. I. HODGSON, Encanteur Bureaux 13 rue Carondelet—SAMEDI 4 avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, Premier District de cette ville en vertu et conformément à un jugement rendu le 27 Février 1885 par l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, dans l'affaire de Villeré & Hebrard vs. Leurs Créanciers No 13 082 du Dossier, à l'encan, il sera vendu—

1° Deux certains terrains ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Levée ou Peters, Victoire ou Decatur et Port et la rue Enghein ou Avenue Lafayette, formant le coin des rues Levée et Port, et mesurent ensemble environ 68 pieds 2 pouces de face à la rue Levée, 68 pieds 2 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond sur une profondeur de 160 pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne plus près de la rue Enghein et 160 pieds 11 pouces et 6 lignes de profondeur et de façade à la rue Port et désignés par les Nos. 4 et 5.

2° Un certain terrain, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même îlet, et immédiatement en arrière de la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 3, mesurant à peu près 64 pieds 7 pouces et 11 lignes de face à la rue Port, 79 pieds 5 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 64 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne latérale plus près de la rue Victoire et 68 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne plus près de la rue Levée, et sur la ligne du fond des lots Nos 4 et 5.

3° Deux certains terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et le même îlet que le terrain ci-dessus décrit, désignés par les Nos 1 et 2 qui se touchent et qui ont les dimensions suivantes, à savoir:

Le lot No 1 mesure environ 33 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Victoire et pieds 7 pouces 1 ligne de largeur dans le fond sur une profondeur de 165 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne plus près de la rue Enghein et 165 pieds à ligne sur l'autre ligne latérale plus près du lot No 2.

Le lot No 2 mesure environ 33 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Victoire sur une profondeur de 165 pieds 1 ligne sur la ligne plus près du lot No 1 et une profondeur sur la ligne de côté plus près de la rue Port de 174 pieds 11 pouces et 6 lignes et une largeur dans le fond de 22 pieds 2 pouces parallèle s'étendant vers la rue Victoire et parallèle à la rue Port, une distance de 10 pieds 9 pouces et puis une seconde largeur de 11 pieds 11 pouces et 1 ligne vers la rue Enghien, où il se rejoint à la ligne du lot No 1, tout tes les susdites dimensions sont plus ou moins au pied américain, d'après un plan qui peut être vu au lieu de la vente.

Les cinq susdits lots ou portions de terre seront vendus ensemble en bloc, ensemble avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent qui comprennent un bureau, coin Port et Levée, et un cottage recouvert en ardoises à deux corps de logis, ayant ... 9 chambres, une grande écurie recouverte en ardoises, dans le fond, remise, hangars, cuve, etc. aussi une grande balance à plate-forme barrière, etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Alphonse Philips, notaire, aux frais de l'acquéreur inclu les taxes dues et exigibles en 1885.

1er mars—1,8,15,22,29—4 avril

Succession de Jacob Weinfurter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 13 206—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Wilhelmina Rushmeyer veuve de Jacob Weinfurter, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17mars—17,21,26

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

VENTE IMPORTANTE

De Propriétés de valeur améliorées et nues dans le Second, le Troisième et le Sixième District.

No 187 rue St-Louis, entre Tremé et Franklin.

No 189 rue St-Louis, entre Franklin et Treme.

No 45 rue Toulouse, entre Royale et Chartres.

No 64 rue St-Pierre, entre Royale et Bourbon.

No 176 rue de la Douane, entre Remparts et Bourgogne.

No 60 rue de l'Hôpital, entre Royale et Chartres.

Nos 80, 81, 82, 83 et 84 rue de la Levée, entre Espagne et Mandeville, et coin Mandeville et Espagne.

No 551 rue Dauphine, coin Washington.

No 7 rue Annette, entre St-Claude et Marais.

No 115 rue Annette, entre Claiborne et Derbigny.

No 102 rue de la Levée, entre Enghien et Port.

Coin Champs-Elysées et Royale.

Rue Royale, entre Champs-Elysées et Français.

Champs-Elysées, entre Royale et Chartres.

Louisiana Avenue, entre St-Charles et Prytanée.

Coin Camp et Valmont.

Ilet de terre à Burtheville.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — Prosper J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI 21 mars 1885, à midi il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles rue St Charles entre Gravier et Commune, les propriétés ci-après décrites savoir:

SECOND DISTRICT.

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par la lettre A situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Louis, Toulouse, Franklin et Tremé mesurant 30 pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de 65 pieds 11 pouces sur la ligne de côté vers la rue Tremé et 65 pieds sur la ligne de côté vers la rue Franklin

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage et à deux corps de logis avec mansarde couverte en ardoises contenant 4 chambres 2 cabinets et galerie au rez de chaussée et 2 chambres dans la mansarde aussi une cuisine à deux étages, couverte en ardoises avant 6 chambres cour pavée en briques waterworks cuve lieux d'aisance etc. La propriété est louée $30 par mois et porte le numéro municipal 187 rue St Louis.

2° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par la lettre B situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Louis, Toulouse, Tremé et Franklin mesurant 26 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue St Louis sur une profondeur de 93 pieds 2 pouces.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage avec mansarde couverte en ardoises et avant 3 chambres, une cuisine à deux étages couverte en ardoises, contenant 4 chambres, cuve waterworks lieux d'aisance, cour brique tée etc. La propriété rapporte $16 par mois et est connue par le No municipal 189 rue St Louis.

3° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville carré d'îlet compris entre les rues St Pierre, Toulouse, Bourbon et Royale mesurant au pied américain 33 pieds 11 pouces de façade rue St Pierre sur une profondeur de 64 pieds 5 pouces entre lignes parallèles

Les améliorations comprennent une maison de résidence à deux étages en briques couverte en ardoises et une cuisine en briques à deux étages couverte en ardoises et attenante. Il y a une grande allée pavée de dalles. La maison principale à salon, salle à manger, cuisine et office, aussi 5 chambres, galerie couverte, lieux d'aisance ... cour ... gaz ... grande partie pavée de dalles et le reste en briques.

Cette propriété porte le No 64 de la rue St Pierre et rendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885 à raison de $30 par mois payable mensuellement.

4° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District carré d'îlet borné par les rues Toulouse, St-Pierre, Chartres et Royale désigné par la lettre A et mesurant au pied américain 30 pieds 6 pouces 3 lignes de façade rue Toulouse sur une profondeur de 192 pieds 5 pouces et 5 lignes du côté le plus rapproché de la rue de Chartres et de 120 pieds 7 pouces de l'autre côté ...

Les améliorations comprennent une maison de résidence confortable en briques à deux étages ...

Cette propriété porte le numéro municipal 45 de la rue Toulouse.

Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885 à raison de $30 par mois payable mensuellement.

5° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Douane, Bourgogne, Canal et Remparts mesurant 21 pieds 4 pouces de face à la rue Douane sur une profondeur de 87 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages couverte par le No 176 rue Douane ...

Cette propriété est vendue sujette à un bail ... septembre 1885 à raison de $35 par mois payables mensuellement.

6° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Royale, Ursulines, Hôpital et Chartres mesurant 28 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de ... pieds 4 pouces.

Les améliorations comprennent une élégante résidence en briques ...

Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885 à raison de $40 par mois payable mensuellement.

7° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième district de cette ville, désigné par la lettre A dans l'îlet borné par les rues Levée, Espagne, Mandeville et Victoire, mesurant 19 pieds 4 pouces ... de face à la rue Levée ... la rue Mandeville de 80 pieds 1 pouce 4 lignes et 80 pieds 7 lignes de profondeur sur l'autre côté de la lettre B.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages le rez de chaussée est occupé comme buvette ... deux étages supérieurs ... deux étages avec deux chambres, waterworks gaz etc.

8° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, touchant à la propriété ci dessus décrite, désigné par la lettre B mesurant 19 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Levée, sur une profondeur irrégulière de 80 pieds.

Les améliorations comprennent une bâtisse en brique à trois étages, le rez de chaussée est occupé par un magasin et les étages supérieurs sont divisés en appartements, une cuisine en briques à deux étages avec deux chambres, lieux d'aisance, etc. et porte le numéro municipal 81 rue Levée.

9° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations touchant à la propriété ci dessus désignée par la lettre C, mesurant 19 pieds 5 pouces ... à la rue Levée, sur une profondeur irrégulière de 80 pieds. Les améliorations sont les mêmes que celle ci-dessus et porte le numéro municipal No 82 rue Levée.

10° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, adjacentes aux dernières désignées par la lettre D, mesurant 19 pieds de face rue Levée, sur une profondeur irrégulière de 79 pieds.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, le rez-de-chaussée de la quelle est occupé comme .... et les étages supérieurs sont divisés en appartements, et portent le numéro municipal 83 rue Levée.

11° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations adjacent au dernier, désigné par la lettre E et mesurant 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face rue Levée, sur une profondeur irrégulière de 79 pieds. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages le rez de chaussée est occupé par .... et les étages supérieurs sont divisés en appartements et portent le numéro municipal 84 rue Levée. Les propriétés A B C D E ci-dessus décrites, seront vendues avec privilège d'une allée en commun, faisant face rue Mandeville. Pour les dimensions precises, voir le plan à la Bourse.

12° Un terrain avec bâtisses et améliorations, situé dans le 3me district de cette ville carré d'îlet borné par les rues Annette, Claiborne, Derbigny et St-Antoine, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face rue Annette sur une profondeur de 72 pieds 7 pouces. Les améliorations comprennent une maison double ayant 4 chambres dépendances, lieux d'aisance etc et connu sous le No 115 rue Annette.

13° Un terrain avec bâtisses et améliorations dans le 3me district de cette ville carré d'îlet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Washington et Enghien, mesurant 29 pieds 3 pouces et 5 lignes de face rue Dauphine sur une profondeur et façade entre lignes parallèles de 151 pieds 6 lignes rue Washington.

Les améliorations comprennent une élégante maison en bois à deux étages, recouverte en ardoises, ayant salon salle à manger ...

14° Un terrain dans le Troisième District de cette ville, avec les bâtisses et améliorations, carré d'îlet borné par les rues Levée, Enghien, Victoire et Port désigné par le No 3, mesurant 22 pieds 7 pouces de face à la rue Levée, sur une profondeur de 81 pieds. Les améliorations comprennent ...

15° Un terrain avec bâtisses et améliorations situé dans le Troisième district de cette ville carré borné par les rues Annette, Marais St Claude et St Antoine, mesurant 33 pieds 3 pouces de face rue Annette, sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces et 3 lignes.

Les améliorations comprennent une maison double confortable ayant 6 chambres, une bâtisse à deux étages attenante avec 4 chambres au rez de chaussée et 4 chambres au dessus, lieux d'aisance, ... gaz, citerne, etc. Connu sous le No 7 rue Annette.

16° Un terrain avec bâtisses et améliorations dans le Troisième District de cette ville désigné par le No 1 carré d'îlet borné par les rues Champs Elysées, Royale, Chartres et Français, formant le coin des rues Champs-Elysées et

---

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Royale, mesurant 30 pieds de face rue des Champs Elysées sur une profondeur et façade rue Royale de 95 pieds 10 pouces et 5 lignes.

17° Un terrain avec bâtisses et améliorations situé dans le même district et carré d'îlet désigné par le No 1 mesurant 30 pieds de face rue des Champs Elysées sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

18° Un terrain même district et carré, désigné par le No 5 mesurant 32 pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de 97 pieds, 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

SIXIÈME DISTRICT.

19° Un terrain situé dans le Sixième District de cette ville désigné par le No 19 carré d'îlet borné par les rues St Charles, Prytanée, Louisiana Avenue et la propriété des héritiers De Lachaise mesurant 30 pieds de face Avenue de la Louisiane sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

20° Deux terrains situés dans le Sixième district de cette ville désignés par les Nos 11 et 12 carré No 26 compris entre Camp Magazine, Valmont et Belle Castle mesurant comme suit le terrain No 11, 30 pieds rue du Camp sur 103 pieds profondeur entre lignes parallèles et le terrain No 12, formant le coin Camp et Valmont mesure 24 pieds 4 pouces de face à la rue du Camp 38 pieds 8 pouces de profondeur à l'arrière 103 pieds au profondeur sur la ligne le divisant du terrain No 11, et 103 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur et de façade rue Valmont

21° Un terrain situé à Burtheville, Sixième District de cette ville désigné par le No 104 carré d'îlet borné par l'Avenue Henri Clay, Bloomingdale, Breslau et Long et comptant 18 terrains numérotés de un à dix huit inclusivement. Pour les dimensions voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant le reste à un crédit de un et deux ans pour des billets portant hypothèque spéciale et lien du vendeur, et privilège avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement et la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement des dits billets ou en partie et toutes les clauses usuelles des actes de vente.

Les acquéreurs garderont les bâtisses assurées pour un montant fixé par les vendeurs et transféreront les polices d'assurance aux détenteurs des billets, rembourseront les primes non expirées et assumeront le paiement de toutes les taxes de 1885 en sus du prix d'adjudication, et requis de faire un dépôt au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant les notaires à désigner par les vendeurs au moment de la vente, aux frais des acquéreurs.

7mars—7,8 14 an j

PROPRIÉTÉS DE CHOIX

Situées dans le Second et Quatrième District.

Coin Remparts et Ursulines.

Ursulines, entre Remparts et Bourgogne.

Nos. 214 et 216 rue Ste. Anne, entre Marais et Villeré.

Rue Canal, entre David et Salomon.

Nos. 623 et 625 rue Carondelet, entre Troisième et Quatrième.

No. 190 rue Remparts, entre St Anne et Dumaine.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Prosper J. Spear, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 28 mars à midi il sera vendu à la Bourse St. Charles rue St Charles entre Gravier et Commune, les propriétés ci après décrites à savoir

SECOND DISTRICT.

1° Un certain lot de terre avec ... dans le Second District de cette ville ... par le No 1 A ... Remparts ... Bourgogne, Ursulines et St Philippe mesurant ... pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Remparts sur une profondeur et de façade entre lignes parallèles de 70 pieds 3 pouces sur la rue des Ursulines formant le coin des rues Remparts et Ursulines.

2° Un certain lot de terre situé dans le même District et dans le même îlet, désigné par le No 2 A mesurant 32 pieds 6 pouces ... de face à la rue Remparts sur une ... 70 pieds 3 pouces entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District et le même îlet que les deux propriétés précédemment décrites, désigné par le No 3 B ... mesurant 18 pieds 6 pouces de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 65 pieds 1 pouce entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison en briques ... un étage, ... ardoises ... deux chambres ... La propriété est désignée par le No municipal.

4° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Orléans, Marais et Villeré, désigné par le No 5 et ... 32 pieds ... de face à la rue Ste Anne ...

Les améliorations consistent en une maison en briques ... portant les Nos 214 et 216 rue Ste Anne ...

5° Un terrain dans l'îlet borné par les rues Remparts, Douane, Bourgogne et Ste Anne mesurant 34 pieds 7 pouces 4 lignes à la rue des Remparts sur 131 pieds 6 pouces 5 lignes de profondeur.

Les améliorations consistent en une maison ... le No 190 ...

Cette propriété est louée à bail jusqu'au 30 ... à raison de $60 par mois.

6° Un terrain dans l'îlet ... Canal, Salomon, Douane et David ... mesurant 21 pieds ... de face à la rue Canal sur 102 pieds de profondeur.

QUATRIEME DISTRICT.

7° ... lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville ... désigné par les Nos 1 et 2 ... borné par les rues Carondelet, Quatrième ... Troisième ... mesurant ... 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en ... deux étages ...

Cette propriété porte les Nos municipaux 623 et 625 rue Carondelet.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans en billets portant hypothèque et privilège de vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites. Les acquéreurs ... les polices d'assurance ... assumeront le paiement des taxes de 1885 en sus du prix d'adjudication ...

Actes de vente pardevant les notaires désignés par le vendeur.

14 mars—14 15 21—av 28

Propriétés améliorées de valeur dans le Second District.

Nos. 417 et 419 rue Ste-Anne.

Nos. 365 et 367 rue d'Orléans.

No. 387 rue d'Orléans.

Joseph Marin
contre
Eugène Marin et autres

Pour un partage.

No. 12,771.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Prosper J. Spear, encanteur—Bureau, No. 46 rue Royale—SAMEDI, 11 avril 1885 à midi il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles rue St. Charles, entre Gravier et Commune en vertu d'un jugement rendu le 20 janvier 1885 et signé le 29 janvier 1885 et en vertu d'un ordre daté le 23 février 1885 rendu par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus, les propriétés ci après décrites, savoir:

1° **Un certain lot de terre,** situé dans le faubourg Tremé dans le second district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Marais et Villeré, mesurant au pied américain 30 pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 90 pieds, entre lignes parallèles le dit lot se compose de portions des lots Nos 1, 2 et 3 du dit îlet, conformément au plan dressé par A. D'Hemecourt, daté le 22 décembre 1836, et déposé en l'étude de Felix Grima notaire de cette ville, avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 415, 417 et 419 rue Ste Anne, aussi avec les droits, voies et privilèges qui s'y rattachent.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage à double corps de logis contenant deux chambres et 1 cabinet, avec cuisine lieux d'aisance, citerne etc., à chaque corps de logis, aussi une autre maison en bois à un étage contenant deux chambres, avec cabinet, cuisine, citerne, lieux d'aisance, etc., ainsi que l'usage d'une allée commune aux deux propriétés.

2° **Deux certains lots de terre** situés dans le faubourg Tremé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Orléans, Ste Anne, Marais et Tonti, désignés par les Nos 6 et 7 sur un plan dressé par J. Communy, arpenteur, en date du 15 septembre 1844, et déposé en l'étude de P. P. Labarre notaire de cette ville, conformément au dit plan, les dits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue d'Orléans sur une profondeur de 75 pieds entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent portant les Nos 365 et 367 rue d'Orléans, et aussi avec les droits, voies et privilèges qui s'y rattachent. Les dites améliorations comprennent deux petits cottages séparés l'un de l'autre et renfermant chacun deux chambres avec cabinet, cuisine, citerne lieux d'aisance, etc.

3° **Un lot de terre** situé dans le Second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Orléans, Ste-Anne, Tonti et Rocheblave lequel est désigné par le No. 5 sur un croquis annexé à un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire de cette ville, le 1er mars 1862; le dit lot mesure au pieds américain 30 pieds de face à la rue d'Orléans sur 81 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Tonti et sur celle qui divise du lot No 4, et 81 pieds 6 pouces 4 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 6.

Ensemble avec les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, le dit lot porte le No municipal 387 rue d'Orléans et comporte la jouissance des droits voies et privilèges qui s'y rattachent. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage contenant 3 chambres, avec citerne, lieux d'aisance, etc. ainsi qu'une écurie.

Conditions.—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit, en billets divisés en coupons au gré des co-propriétaires, portant intérêt au taux de 8 pour cent l'an de la date de la vente jusqu'à paiement et garantis par hypothèque. Les actes de vente contiendront la clause "de non aliénando" et le privilège du vendeur. Les édifices devront être toujours assurés pour un montant suffisant au moins à payer les billets et les polices d'assurance spécifieront que la perte, s'il y en a, sera payable aux porteurs des dits billets, en cas de procès pour opérer le recouvrement du montant des billets ci-dessus, les honoraires d'avocats fixés à 5 pour cent seront payés par les acquéreurs en tout le montant du prix de l'adjudication comptant au gré des acquéreurs.

Les taxes de 1885 seront aussi payées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication. Les acquéreurs paieront comptant sur les lieux 10 pour cent du montant de l'adjudication pour assurer la vente.

Actes de vente pardevant Charles J. Théard, aux frais des acquéreurs. 7mars—

L'Abeille de ...
Bureaux ...
NOUVE...
VENDRE...

Co. Paris ...

North ...

STEAMERS ...

Prix du passage ... Brême à la ... à Galveston ...

voie de ...

Ligne de la ... de ...

MANDEVILLE ...
Vapeur de la ...
NEW ...

C. E. KELL...

G. P. MALO...

FEUI...

No 9.

Minerve

CHARLES ...

—Ça y est, beau ... plus en plus ... reiller et naviguer ... la question.

—Le Maître des ... que nous lui ob... ves, et je sais bien ... tre association ... garantit qu'il ... satisfaire sa propr... tera dans les voi... la Révolution!

—Enfoyez!

—Ce qui vous ... vie. Ecoutez moi ... la discussion est ... de l'action décisive ... qu'il n'y ait plus ... ciété des Frères, ... c'est-à-dire obéis... y a, à Paris, un ... dont je ... ple, si ce mot pou... homme comme ... losophe qui ait ... qui puisse lui fai... et larges ... commence à ...